



## AVIS PUBLIC

### Consultation publique

Veillez prendre note que le Conseil de la Ville d'Asbestos a adopté, lors de sa séance tenue le 6 juin 2013, le premier projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 2006-116.

Une assemblée publique de consultation à l'égard de ce projet de règlement de modification aura lieu le **mardi, 2 juillet 2013 à 19 h 00** à la salle du Conseil de la Ville d'Asbestos située au 124, rue Greenshields à Asbestos.

Lors de cette assemblée publique, le projet de règlement sera soumis à la consultation et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet seront entendus.

La modification du règlement fera en sorte de changer les usages et constructions autorisés dans la grille de spécifications de la zone 18-R.

Une copie du projet de règlement de modification peut être consultée au bureau du greffe de la Ville d'Asbestos.

Donné à Asbestos, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de juin 2013.

Marie-Christine Fraser, greffière